



Greffé du tribunal des activités économiques de Nanterre  
4 rue Pablo Neruda, 92020 NANTERRE CEDEX  
09:00 - 12:30, 13:30 - 16:30 sur RDV en ligne sur <https://www.clicrdv.com/GTC92>  
E-mail : contact@grefffe-tc-nanterre.fr  
www.grefffe-tc-nanterre.fr - www.infogrefffe.fr

1 / 5

## État certifié des inscriptions

Article R. 521-31 al.2 du code de commerce

Du chef de : Monsieur ISMALDJY Mohamadhoussen

Adresse requise : 5 Rue de Bourgogne 92140 Clamart

N° d'identification : 514 164 656

Ainsi dénommé, qualifié, domicilié et orthographié, et non autrement

A la demande de :

**Gages sans dépossession (à l'exception des gages portant sur un véhicule terrestre à moteur ou une remorque immatriculée) y compris gages des stocks et nantissements de l'outillage et du matériel pris antérieurement au 01/01/2022.**

Article R. 521-2, 1<sup>e</sup> du code de commerce

Néant

**Nantissements conventionnels de parts sociales (Sociétés civiles, SARL, SNC)**

Article R. 521-2, 2<sup>e</sup> du code de commerce

Néant

**Priviléges du vendeur de fonds de commerce**

Article R. 521-2, 3<sup>e</sup> du code de commerce

Néant

**Nantissements conventionnels et judiciaires de fonds de commerce, artisanal, agricole**

Article R. 521-2, 4<sup>e</sup> du code de commerce

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal des activités économiques de Nanterre

Délivré le : 03/09/2025 à 08:57:22

Etat du chef de : Monsieur ISMALDJY Mohamadhoussen, 5 Rue de Bourgogne 92140 Clamart

Requis par :



Le greffier

**Déclarations de créances en cas d'apport de fonds de commerce***Article R. 521-2, 5° du code de commerce*

Néant

**Hypothèques maritimes à l'exception de celles enregistrés au registre international français***Article R. 521-2, 6° du code de commerce*

Néant

**Actes de saisies des navires à l'exception de ceux enregistrés au registre international français***Article R. 521-2, 7° du code de commerce*

Néant

**Acte ou jugement translatif, constitutif ou déclaratif de propriété ou de droits réels portant sur un bateau***Article R. 521-2, 8° du code de commerce*

Néant

**Hypothèques fluviales***Article R. 521-2, 9° du code de commerce*

Néant

**Mesures d'inaliénabilité décidées par le tribunal***Article R. 521-2, 11° du code de commerce*

N° d'inscription du greffe : n°231800006 prise le 14/02/2018

Date de péremption : 14/02/2028

Montant garanti

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal des activités économiques de Nanterre

Délivré le : 03/09/2025 à 08:57:22

Etat du chef de : Monsieur ISMALDJY Mohamadhoussen, 5 Rue de Bourgogne 92140 Clamart

Requis par :



Le greffier

Contre (constituant/débiteur ou propriétaire du bien grevé) :	ISMALDJY MOHAMADHOUSSEN	
Adresse :	110 Rue Pierre Brossolette 92320 Châtillon	
Au profit de :	SELARL FHB , TOUR CB 21 16 Place DE L IRIS 92040 Paris La Défense Cedex	
Date de décision :	21/07/2017	
Désignation du bien :	DUREE DE LA MESURE D'INALIENABILITE : 8 ANS -DUREE DU PLAN : 8 ANS	
Date d'échéance et/ou texte :	14/02/2028	
Date de péremption :	14/02/2028	

### Contrats de location et clauses de réserve de propriété

*Article R. 521-2, 12° du code de commerce*

N° d'inscription du greffe : n°2024LOC03088 prise le 26/07/2024	N° d'inscription national : n°92012024CL03088	Date de péremption : 26/07/2029	Montant garanti
Contre (constituant/débiteur ou propriétaire du bien grevé) :	Monsieur ISMALDJY Mohamadhoussen		
Adresse :	110 Rue Pierre Brossolette 92320 Châtillon 5 Rue de Bourgogne 92140 Clamart		
Au profit de :	CORHOFI, 1 Rue des Rivières 69009 Lyon 9e Arrondissement		
Désignation du bien :	MATÉRIEL D ÉQUIPEMENT 1 COUPEUSE A PAIN JAC 52009° + AUTRES		
Désignation contrat :	152656		

### Privilège du Trésor

*Article R. 521-2, 13° du code de commerce*

Néant

### Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires

*Article R. 521-2, 14° du code de commerce*

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal des activités économiques de Nanterre

Délivré le : 03/09/2025 à 08:57:22

Etat du chef de : Monsieur ISMALDJY Mohamadhoussen, 5 Rue de Bourgogne 92140 Clamart

Requis par :

Le greffier



*Ch*

### Warrants agricoles

Article R. 521-2, 15° du code de commerce

**Avertissement :**

*Le présent état ne révèle que les inscriptions prises à compter du 01/01/2023,  
Les publicités prises antérieurement au 01/01/2023 demeurent inscrites dans les registres tenus par les  
tribunaux judiciaires compétents pour les recevoir jusqu'au 31/12/2022.*

Néant

### Opérations de crédit-bail en matière mobilière

Article R. 521-2, 16° du code de commerce

Néant

### Saisies pénales de fonds de commerce

Article R. 521-2, 17° du code de commerce

Néant

### Arrêtés pris en application des articles L. 184-1 ou L. 511-11 code de la construction et de l'habitation portant sur un immeuble dans lequel est exploité un fonds de commerce aux fins d'hébergement

Article R. 521-2, 18° du code de commerce

Néant

### Nantissements judiciaires de parts sociales de sociétés civiles publiés antérieurement au 01/01/2022

*Articles 53 à 57 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 (abrogés)*

*Articles R. 532-3 et R. 533-3 du code des procédures civiles d'exécution*

**Avertissement :**

*L'information d'un nantissement judiciaire de parts de société civile publié après le 1er janvier 2022 nécessite la consultation des actes déposés en annexe du RCS du siège de la société dont les parts sont nanties.*

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal des activités économiques de Nanterre  
Délivré le : 03/09/2025 à 08:57:22

Etat du chef de : Monsieur ISMALDJY Mohamadhoussen, 5 Rue de Bourgogne 92140 Clamart

Requis par :



Le greffier

*Ch*

**Apports de trésorerie et délais de paiement autorisés par le juge-commissaire**

Articles L.622-17 III 2° et 3°, L. 631-14, L. 641-13 III du code de commerce ; R. 622-14 et R. 641-22 du code de commerce

Néant

**Protêts et certificats de non-paiement**

Art. L.511- 52 à L.511-60 c. com., Art. R.511-2 à R.512-1 c. com., Art. L.131-61 à L.131-68 c. mon. et fin. Art. R.131-46 à R.131-51 c. mon. et fin.

Néant

Suite à l'ordonnance n°2021-1192 du 15 septembre 2021 et au décret n°2021-1888 du 29 décembre 2021, la publicité des nantissements judiciaires de parts de société civile est opérée uniquement par le dépôt en annexe au RCS de l'acte de nantissement signifié. Dès lors, nous vous invitons à consulter le registre du commerce et des sociétés auprès duquel la société dont les parts sont nanties est immatriculée.

Fin de l'état

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal des activités économiques de Nanterre

Délivré le : 03/09/2025 à 08:57:22

Etat du chef de : Monsieur ISMALDJY Mohamadhoussen, 5 Rue de Bourgogne 92140 Clamart

Requis par :

Le greffier

